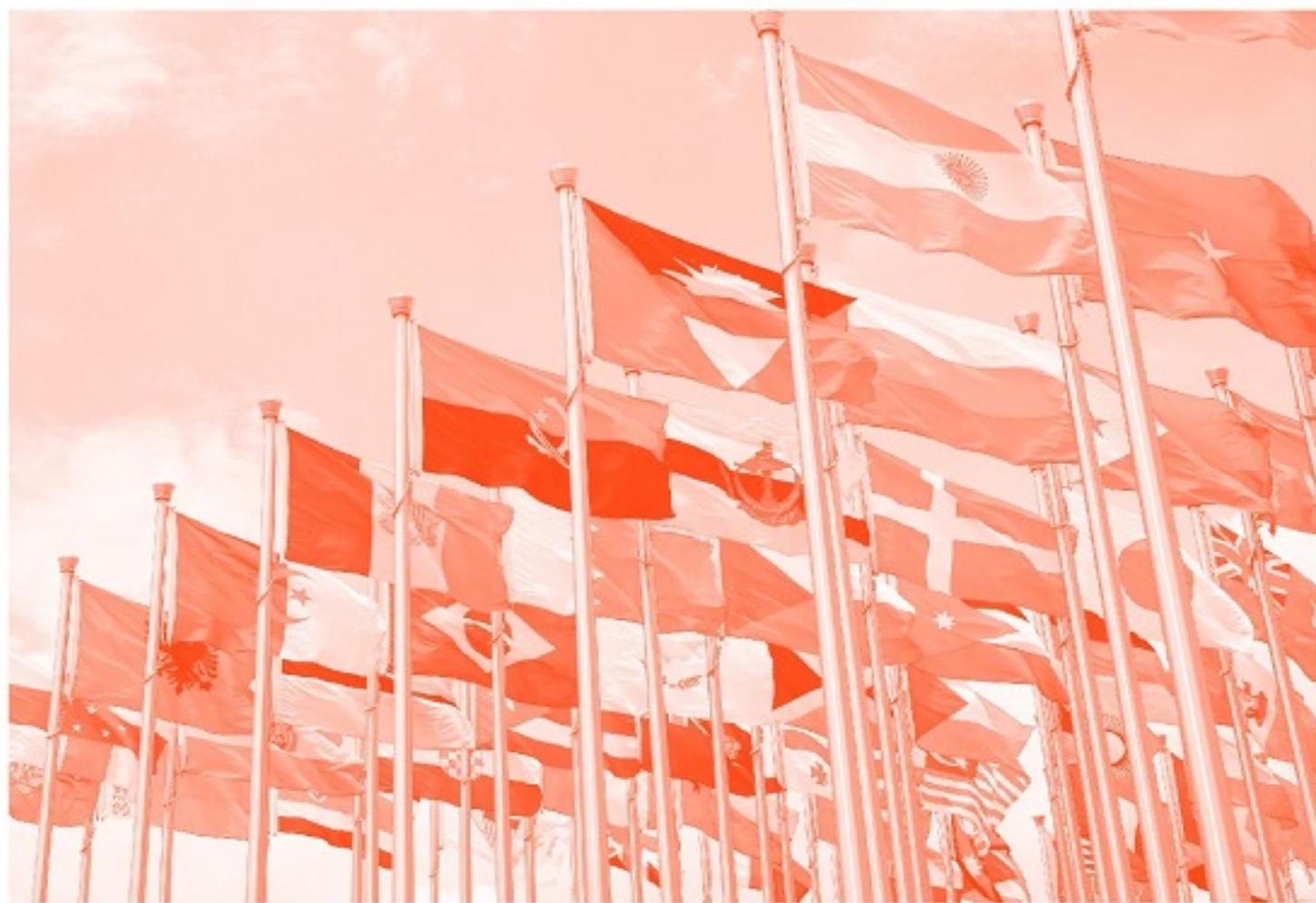


L'Officiel

Bulletin 2022-2



Activités et programmes

Actes officiels

Rapports d'experts

Santé animale



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

Rapport d'activité de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) pour l'année 2021 :

Notre vision. [La santé animale est la santé de tous](#)

Qui nous sommes. [Œuvrer à un monde plus sain](#)

Notre influence sur les systèmes de santé animale

[Aider la recherche pour mieux se préparer](#)

[La technologie à l'appui des Services vétérinaires](#)

[Innover pour la santé de la faune sauvage](#)

Notre réponse aux crises sanitaires

[Donner une voix aux acteurs de la santé animale](#)

[Encourager la coopération mondiale](#)

[Lutter contre les foyers de maladies](#)

Notre empreinte au-delà de la santé animale

[Prévenir les menaces biologiques](#) (interview)

[S'engager pour le climat](#)

[La santé animale sur le plan économique](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ OMSA

Rapport d'activité 2021 de l'OMSA

La santé animale est la santé de tous

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #santé animale, #Une seule santé.



© Getty Images

Depuis 2006, le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux, un fonds fiduciaire multidonateurs, soutient le travail de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Le Fonds mondial, par l'intermédiaire duquel l'OMSA recueille des contributions volontaires, permet à l'Organisation de mettre en œuvre des projets essentiels et de tenir ses engagements dans le cadre de sa mission.

Le Comité consultatif du Fonds mondial est composé de représentants des Membres de l'OMSA, d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, et du secteur privé qui contribue également au Fonds mondial. Il s'agit d'un forum permettant aux partenaires de connaître les priorités et les besoins de l'OMSA en matière d'investissements et d'échanger des informations sur les intérêts spécifiques de leurs propres institutions en matière de santé animale.

Cette année, plus de 40 participants extérieurs ont assisté à la réunion du 20 janvier 2022, tenue en mode virtuel. Sous la présidence du Docteur Hans Wyss, Délégué de la Suisse auprès de l'OMSA, le Comité a passé en revue les performances du Fonds mondial en 2021 et a pris note des priorités de l'Organisation pour 2022 pour la mise en œuvre de son Septième Plan stratégique.

L'année 2021 a été la deuxième meilleure année de l'histoire du Fonds mondial, en termes de montant total et de nombre de nouvelles dotations engagées, ce qui confirme un intérêt continu pour les actions de l'OMSA et la gestion du Fonds

À l'occasion de cette réunion, les participants ont exprimé leur fort soutien aux perspectives de l'OMSA en termes de stratégies et ont souligné le rôle de longue date de l'Organisation dans le leadership international relatif à « Une seule santé ». En raison de la multiplication des initiatives « Une seule santé » depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'OMSA se doit de s'assurer que les actions soient coordonnées, judicieusement ciblées et non dupliquées, et s'appuie sur l'avis du [Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » \(OHHLEP\)](#).

Les partenariats avec les donateurs du Fonds mondial sont importants pour l'OMSA, et le Service des Engagements et des investissements de l'OMSA serait ravi d'organiser des discussions bilatérales avec les partenaires qui seraient intéressés par une collaboration avec l'OMSA.

| Merci



BILL & MELINDA
GATES foundation



LA BANQUE MONDIALE
BIRD - IDA

THE PEW CHARITABLE TRUSTS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

ONU
programme pour
l'environnement

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ OMSA

L'OMSA organise la 16^e Réunion annuelle du Comité consultatif du Fonds mondial

MOTS-CLÉS

#Fonds mondial de l'OMSA pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial de l'OMSA), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Une seule santé.



© Getty Images

En juin 2021, après des années d'intenses discussions, la Conférence – l'organe directeur suprême de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – a établi un Sous-comité de l'élevage⁽¹⁾ du COAG [1].

Ce Sous-comité de l'élevage, dont l'acronyme est COAG:LI, est un organe statutaire, qui rend compte au Comité de l'agriculture (COAG) et, par l'intermédiaire de celui-ci, auprès du Conseil et de la Conférence. Les sessions du COAG:LI seront biennales.

Tous les membres du COAG sont membres du COAG:LI, soit 133 États membres sur un total de 194. Le COAG:LI est ouvert aux autres agences de l'ONU et aux acteurs clés du secteur de l'élevage. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a été invitée à participer à cette première session en sa qualité d'observateur, et a contribué à trois sujets – “Une seule santé”, la peste des petits ruminants et la résistance aux antimicrobiens. La délégation de l'OMSA était conduite par le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint “Affaires institutionnelles et Actions régionales”. Il a souligné que « chacune de nos organisations détient les éléments qui feront qu’“Une seule santé” illustrera pleinement et durablement l'équilibre optimal entre la santé des personnes, celle des animaux et celle des écosystèmes ».

Le Bureau du COAG:LI a été désigné en début de session. Il est présidé par l'Ambassadeur Carlos Bernardo Cherniak, Représentant permanent de l'Argentine auprès des agences de l'ONU à Rome.

Après trois jours d'intenses discussions, le Sous-comité a validé son rapport, qui traite des sujets suivants :

- l'élevage durable pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la lutte contre la pauvreté, l'accent étant mis notamment sur les systèmes agroalimentaires, les petits éleveurs, le changement climatique et les services écosystémiques
- l'approche « Une seule santé »
- informations exhaustives et factuelles sur le secteur de l'élevage
- le programme pluriannuel du COAG:LI.

La session a été clôturée par Madame Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO, qui a souligné que cette réunion d'un organe mondial des Nations Unies entièrement consacré au secteur de l'élevage est une première historique.

Plus d'informations sur le [site internet du Sous-comité de l'élevage de la FAO](#)

(1) Le terme « élevage » s'entend de l'utilisation qui est faite de l'ensemble des animaux terrestres à des fins alimentaires et agricoles.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Première session du Sous-comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (COAG) de la FAO

16-18 mars 2022

MOTS-CLÉS

#Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #secteur de l'élevage, #Une seule santé.



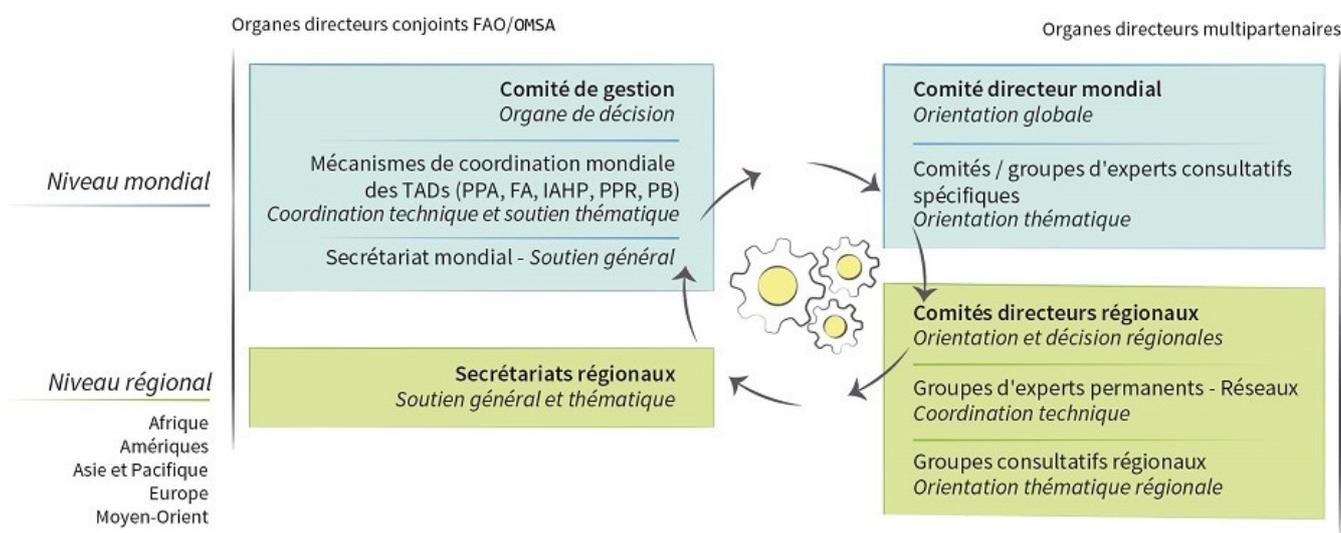
© Getty Images

RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021). – [Rapport de la Conférence de la FAO. Quarante-deuxième session, Rome, 14–18 juin 2021.](#)

Le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) se concentre sur des maladies infectieuses de première importance telles que la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse ou encore la peste des petits ruminants (PPR). Il est dirigé par un Comité de gestion, son organe décisionnaire. Ce Comité de gestion est co-présidé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Le Docteur Jean-Philippe Dop est à la tête de la délégation de l'OMSA, accompagné de la Docteure Montserrat Arroyo et du Docteur Neo Mapitse. La FAO, quant à elle, est représentée par le Docteur Keith Sumption, chef de la délégation, accompagné de la Docteure Madhur Dhingra et, jusqu'à récemment, du Docteur Berhe Tekola. Le Secrétariat mondial apporte son assistance en organisant les réunions du Comité de gestion et en veillant au suivi des recommandations. Il consiste en une équipe mixte FAO/OMSA composée des Docteurs Bouda Ahmadi et José Urdaz de la FAO et du Docteur Alexandre Fediaevsky de l'OMSA.



Représentation schématique des organes directeurs du GF-TADs

En raison de la pandémie de COVID, les modalités des réunions du Comité de gestion ont été modifiées, passant de réunions semestrielles de deux jours en présentiel à des réunions mensuelles de deux heures en distanciel. Ce nouveau rythme s'est révélé très efficace pour entretenir la dynamique et permettre aux deux délégations d'établir des relations de confiance mutuelle bien que les personnes ne se soient pas rencontrées physiquement. Depuis l'adoption de la [stratégie du GF-TADs pour 2021-2025](#), le Comité de gestion envisage de réduire la fréquence des réunions, de façon à organiser des réunions bimestrielles, avec la réintroduction d'une à deux réunions par an en présentiel.

Le Comité de gestion guide la mise en œuvre de la stratégie du GF-TADs

Le Comité de gestion s'est penché sur les prochaines étapes de la mise en œuvre de la stratégie du GF-TADs pour 2021-2025. Il s'agit, pour commencer, d'établir un planning en trois étapes. La première étape sera constituée des activités des groupes de travail sur les maladies animales transfrontalières et des activités de la plateforme du GF-TADs pour les régions ; la deuxième étape sera constituée des activités qui sont menées par la FAO et l'OMSA dans des contextes autres que le GF-TADs mais qui contribuent néanmoins à atteindre les objectifs de la stratégie ;

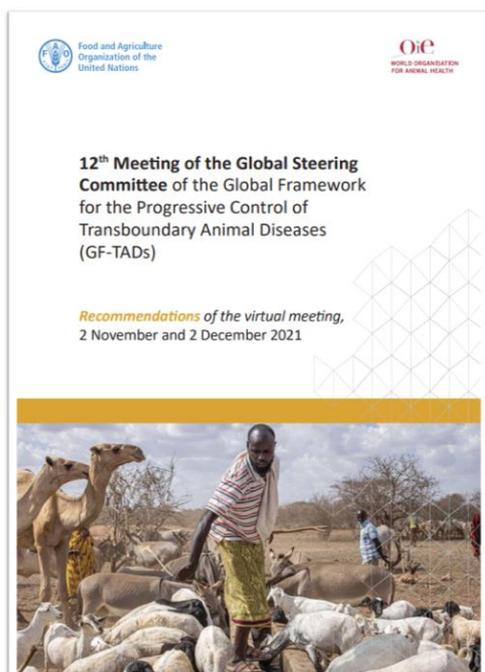
viendront ensuite les contributions des partenaires extérieurs, notamment au niveau régional.

Pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie du GF-TADs et formuler des conseils ciblés, le Comité de gestion a décidé de mettre en place un « panel sur les partenariats et le financement » et a invité les participants potentiels via un appel à manifestation d'intérêt, ouvert à tous. Le Comité de gestion a également formulé des recommandations concernant le planning que le groupe de travail sur la fièvre aphteuse et le secrétariat du programme pour l'éradication mondiale de la peste des petits ruminants (PPR) devraient établir et proposer avant la fin mars 2022. Ces recommandations visent principalement à :

- connecter toutes les activités et résultats escomptés de la stratégie mondiale et des stratégies spécifiques
- inclure toutes les activités pertinentes de la FAO et de l'OMSA
- indiquer quelles activités ont été entreprises par la FAO, lesquelles relèvent de l'OMSA, et lesquelles sont conjointes
- prévoir un calendrier ainsi que des composantes de suivi et évaluation (M&E).

Le Comité de gestion a suivi la mise en œuvre des recommandations précédentes, en particulier celles qui concernaient :

- la mise à jour des termes de référence du Secrétariat conjoint PPR
- le plan d'action pour faire cesser toute circulation du virus de la fièvre aphteuse de sérotype C de par le monde
- les synergies possibles entre les groupes fièvre aphteuse et PPR, notamment en ce qui concerne la mise à disposition d'experts pour aider les pays à développer et évaluer par eux-mêmes leurs programmes nationaux de lutte contre ces maladies.



Le Comité de gestion encourage aussi les groupes à mettre en commun leurs résultats. Il a organisé un forum en ce sens après la [réunion sur la feuille de route « fièvre aphteuse »](#) pour le Moyen-Orient tenue en décembre 2021, ainsi qu'un autre avant la réunion sous-régionale de suivi PPR pour les pays du Golfe et le Yémen tenue en janvier 2022.

Le Comité de gestion a également discuté de la possibilité d'organiser une réunion inter-régionale (Europe et Asie-Pacifique) sur la dermatose nodulaire contagieuse, et il encourage les discussions pour la création d'un plan d'action sur l'influenza aviaire hautement pathogène qui permettra d'accroître la coordination et le soutien à la lutte

contre cette maladie conformément aux [recommandations de la 12^e réunion du Comité directeur mondial du GF-TADs](#).

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3322>

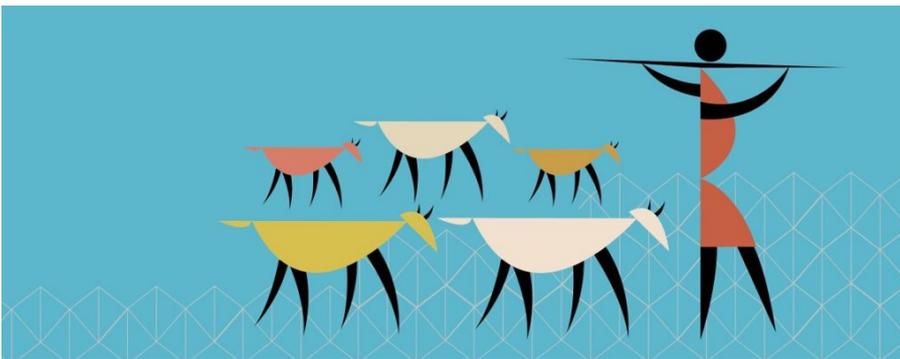
ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Le Comité de gestion du GF-TADs, un organe directeur dynamique

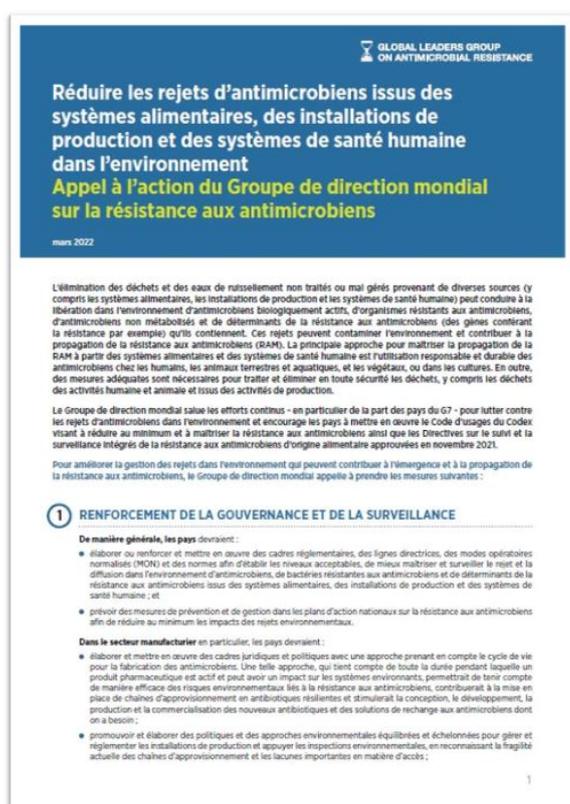
MOTS-CLÉS

#Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), #fièvre aphteuse, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste des petits ruminants.



Le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) a été créé en novembre 2020 pour donner suite à une recommandation du Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la RAM destinée à consolider la dynamique politique et la gouvernance mondiale relatives à la RAM [1]. La réunion inaugurale du Groupe de direction mondial s'est tenue en janvier 2021.

Le Groupe de direction mondial sur la RAM se compose de dirigeants et d'experts mondiaux issus de secteurs transversaux œuvrant ensemble pour accélérer l'action politique en matière d'antibiorésistance. La mission du Groupe est de collaborer à l'échelle mondiale avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales, la société civile et le secteur privé, dans une optique « Une seule santé », et de jouer un rôle de conseil et de plaider en faveur d'actions politiques prioritaires pour limiter les infections résistant aux médicaments, et ce, grâce à la mise à disposition et l'utilisation responsables et durables des antimicrobiens.



Depuis sa création, le Groupe de direction mondial sur la RAM a émis plusieurs notes d'information, déclarations et appels à l'action, notamment un appel à réduire les rejets d'antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine dans l'environnement [2].

Cet appel à l'action concernant les rejets dans l'environnement porte sur l'élimination des déchets et des eaux de ruissellement non traités ou mal gérés provenant de diverses sources (y compris les systèmes alimentaires, les installations de production et les systèmes de santé humaine) qui peuvent conduire à la libération dans l'environnement d'antimicrobiens biologiquement actifs, d'organismes résistants aux antimicrobiens, d'antimicrobiens non métabolisés et de déterminants de la résistance aux antimicrobiens (des gènes conférant la résistance par exemple) qu'ils contiennent.

Cet appel à l'action est opportun, car les constatations démontrent que cette contamination de l'environnement peut contribuer à diffuser l'antibiorésistance. Il souligne la nécessité d'une gouvernance et d'une surveillance renforcées,

une exigence fondamentale pour les activités visant à atténuer la RAM. Il rappelle l'importance du confinement des antimicrobiens à la source et de l'amélioration de la gestion des rejets. La prévention de la contamination de l'environnement est essentielle. Cet appel à l'action met l'accent sur la surveillance, l'innovation et la recherche dans le secteur public et le secteur privé sur des technologies de gestion des déchets rentables et plus écologiques.

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3323>

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Résistance aux antimicrobiens – Vers une réduction de la contamination de l'environnement

MOTS-CLÉS

#Groupe spécial de coordination interinstitutions (IACG), #impact environnemental, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #résistance aux antimicrobiens.



Toutes les pollutions finissent dans le milieu marin © Ólafur Valsson

RÉFÉRENCES

1. Interagency Coordination Group on Antimicrobial Resistance (IACG) (2019). – [Pas le temps d'attendre : assurer l'avenir contre les infections résistantes aux médicaments](#). Rapport au Secrétaire général des Nations Unies. Avril 2019.
2. Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (2022). – [Réduire les rejets d'antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine dans l'environnement](#). Appel à l'action du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens. Mars 2022.
3. Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (2021). – [Résistance aux antimicrobiens et crise climatique](#). Note d'information du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens. Octobre 2021.
4. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), Organisation mondiale de la santé (OMS) & Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2021). – [Un partenariat renforcé vise à accélérer la stratégie coordonnée relative à la santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes](#). Communiqué de presse conjoint FAO/OMSA/OMS/PNUE.

Créé en 2019, le Fonds fiduciaire multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens (AMR MPTF) a levé jusqu'à présent plus de 26 millions d'USD. Ce Fonds renforce les actions de l'ancienne « Tripartite + », devenue « Quadripartite », dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

La Quadripartite, qui regroupe l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), soutient la mise en œuvre de plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens, au Cambodge, en Éthiopie, au Ghana, en Indonésie, au Kenya, au Maroc, au Pérou, au Sénégal, au Tadjikistan et au Zimbabwe.

Le Comité de pilotage du Fonds s'est réuni, pour la septième fois, le 9 février 2022. En tant qu'organisme décisionnaire du Fonds, le Comité s'est mis d'accord sur les points suivants :

- l'intégration du PNUE à titre de membre du Comité de pilotage ;
- l'approbation des projets présentés par le Bangladesh, Madagascar, la Mongolie et la Tunisie. Ces quatre pays vont maintenant constituer des dossiers projet en vue de devenir bénéficiaires du Fonds ;
- la révision du mandat du Fonds ainsi qu'une réflexion sur la mobilisation des ressources et l'évaluation de mi-parcours.

Ce Fonds est un dispositif essentiel pour mettre en œuvre les décisions de la Quadripartite en matière de lutte contre les antimicrobiens ; il offre aux pays une occasion unique d'accéder à des aides dans le cadre de l'approche « Une seule santé ».

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Le Comité de pilotage du Fonds fiduciaire multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens a tenu sa septième réunion

MOTS-CLÉS

#fonds fiduciaire multi-partenaires, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #résistance aux antimicrobiens, #Une seule santé.



www.open.edu/openlearncreate

En 2020 et 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a coordonné un recueil recensant les bonnes pratiques sur lesquelles se fonde l'élaboration des instruments internationaux efficaces – comprendre instruments juridiques et donc, pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), nos normes. Ce recueil compile des données d'expérience communiquées par les Organisations internationales partenaires, dans le cadre du Partenariat des organisations internationales pour l'efficacité des instruments internationaux, rassemblant une cinquantaine d'Organisations internationales normatives depuis 2017.

Le recueil dans sa version originale en anglais a été publié en septembre 2021 sous le titre : *Compendium of International Organisations' Practices – Working Towards More Effective International Instruments*. L'OMSA avait activement contribué au développement de ce recueil et coordonné la rédaction du [chapitre 2](#), sur le renforcement de la mise en œuvre des instruments internationaux.

À l'occasion de la parution de la [traduction française du recueil](#), l'OMSA a participé à la demi-journée d'étude sur l'efficacité des instruments internationaux co-organisée par l'OCDE et l'Institut des hautes études internationales, Université Panthéon-Assas, Paris (France). Le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint « Affaires institutionnelles et activités régionales » de l'OMSA, a échangé avec d'autres représentants d'organisations internationales, ainsi que des universitaires et des juristes pour porter un regard critique sur les enjeux portés par le Recueil et sur le futur des organisations internationales. L'importance des mécanismes de gestion des contentieux pour les Organisations développant des normes techniques, tels que ceux de l'Organisation mondiale du commerce via l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), a également été soulevé. Les analyses développées durant l'événement ont nourri les réflexions liées aux crises mondiales environnementale, sanitaire et géopolitique actuelles et futures.

L'OMSA poursuit son implication dans le Partenariat des organisations internationales en co-organisant avec l'OCDE la 9^e réunion annuelle du Partenariat, qui sera accueillie au Siège de l'OMSA en décembre 2022.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Parution de la version française du Recueil de pratiques des organisations internationales

MOTS-CLÉS

#norme internationale, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



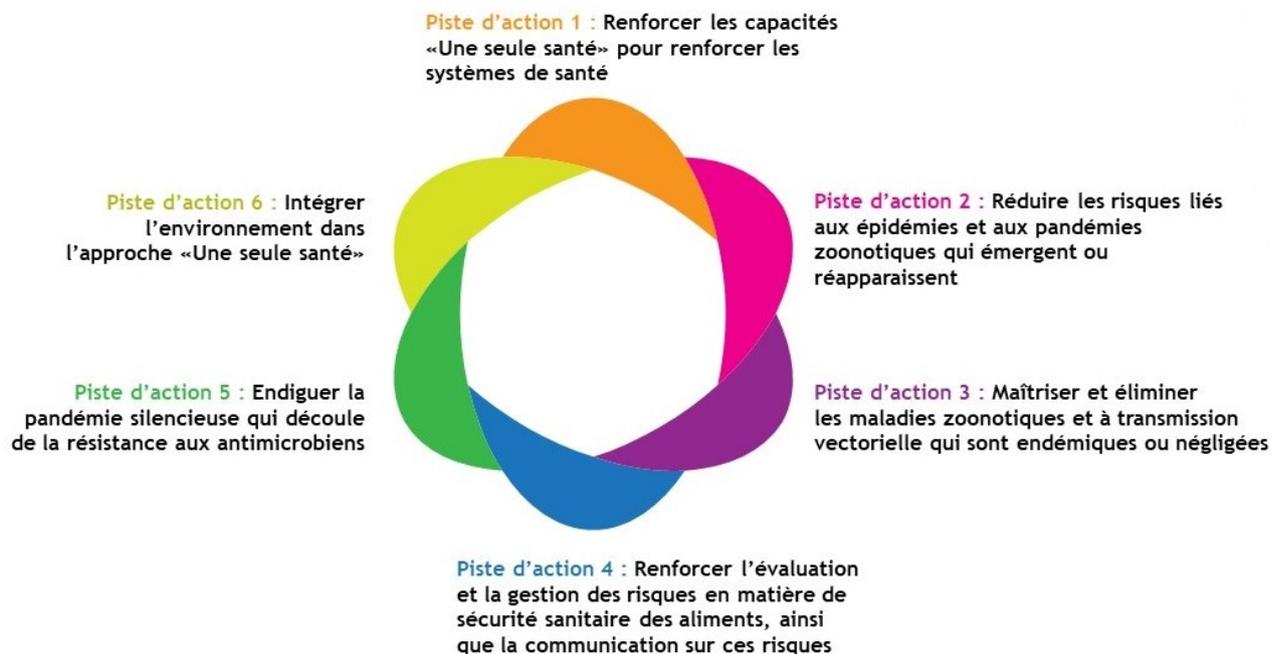
La Quadripartite⁽¹⁾ a établi le plan d'action conjoint « Une seule santé » (One Health Joint Plan of Action – 2022-2026) pour donner suite aux demandes de ses Membres d'aider à prévenir les pandémies zoonotiques et à promouvoir la santé de manière durable selon l'approche « Une seule santé ».

Ce plan d'action conjoint témoigne de l'engagement des quatre organisations à défendre et soutenir collectivement la mise en œuvre d'« Une seule santé » à tous les niveaux. Il s'appuie sur les initiatives « Une seule santé » mondiales et régionales existantes, tout en les complétant et en y apportant de la valeur ajoutée, afin de renforcer notre capacité à faire face à des risques sanitaires pluridimensionnels complexes, et ce, grâce à des systèmes de santé plus résilients.

Il fournit un cadre d'action et propose un ensemble d'activités qui permettront de faire progresser l'approche « Une seule santé » et de lui donner durablement un poids plus important. Il entend renforcer la collaboration, la communication, les compétences et la coordination de manière égale entre tous les secteurs chargés des questions de santé à l'interface entre humains, animaux, plantes et environnement.

Il vise à contribuer à ce que le monde soit mieux à même de prévenir, de prévoir, de détecter et de combattre les menaces sanitaires, et d'améliorer la santé des humains, des animaux, des plantes et de l'environnement tout en contribuant au développement durable.

Il s'articule autour de six pistes d'action interdépendantes qui contribuent collectivement à créer des systèmes durables de santé et d'alimentation, à réduire les menaces sanitaires planétaires et à améliorer la gestion des écosystèmes. Chaque piste d'action comporte un ensemble d'actions, avec des activités spécifiques, des livrables, et un calendrier.



Les prochaines étapes consisteront à organiser des sessions d'information pour les Membres, afin de faire connaître le plan et de concevoir sa mise en œuvre, son suivi et évaluation (M&E) et son cadre budgétaire.

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé

animale (OMSA), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

<https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3324>

Contact au sein de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) : [Docteure Chadia Wannous, Coordinatrice globale Une seule santé](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Œuvrons ensemble pour la santé des humains, des animaux, des plantes et de l'environnement

Plan d'action conjoint « Une seule santé » (2022–2026)

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #pandémie, #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.



© Getty Images

En coordination avec ses partenaires de la Quadripartite⁽¹⁾, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) s'est engagée activement dans le Groupe de travail conjoint de la Présidence indonésienne du G20 sur les finances et la santé (Joint Finance and Health Task Force – JFHTF).

Ce groupe de travail réunit des fonctionnaires des finances et de la santé de pays membres et observateurs du G20 ainsi que des représentants d'organisations internationales invitées, avec pour objectif de renforcer le dialogue et la coopération mondiale sur les questions relatives à la prévention, l'anticipation et la riposte en cas de pandémie. Par ailleurs, il encourage la mutualisation de l'expérience et des bonnes pratiques en créant des mécanismes de coordination entre les Ministères des finances et de la santé, en favorisant l'action collective, en évaluant et combattant les situations d'urgence sanitaire transfrontalière, en incitant à l'efficacité dans la gestion des ressources allouées à la prévention, l'anticipation et la riposte en cas de pandémie, et en optant toujours pour une approche « Une seule santé ».

En 2022, l'OMSA a participé à la deuxième (26 janvier 2022) et à la troisième (1^{er} avril 2022) réunion du Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé. Lors de la 3^e réunion, l'OMSA et la Quadripartite ont présenté le plan d'action conjoint « Une seule santé » qui a été bien accueilli et a reçu le soutien des représentants des pays présents à la réunion. Tous les pays participants sont convenus qu'il fallait que les programmes de prévention, d'anticipation et de riposte s'appuient sur l'approche « Une seule santé » et que la Quadripartite est le partenariat idéal pour accompagner des démarches multisectorielles aux niveaux national, régional et mondial.

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé

MOTS-CLÉS

#G20, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #pandémie, #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.



© Getty Images

La Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), la Docteure Monique Éloit, a participé au 8^e Sommet mondial sur « Une seule santé » organisé le 30 mars 2022 par l'Association mondiale vétérinaire (AMV) en marge de son Congrès annuel qui se tenait à Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis).

Ce fut l'occasion de délivrer un message à l'attention de tous les participants afin de mobiliser la profession vétérinaire sur les questions « Une seule santé » et de mettre en avant l'importance des partenariats public-privé.

En ces temps de défis extrêmes auxquels nous sommes confrontés, notamment les guerres et les conflits, les changements climatiques et la perte de biodiversité, et bien-sûr la pandémie de COVID-19, il est plus que jamais évident que nous devons travailler ensemble et de toute urgence pour laisser un monde meilleur aux générations futures.

Pour cela, la détection précoce, la prévention et la réduction des risques sont primordiales. Le partenariat entre l'AMV et l'OMSA est un atout pour plaider en faveur de cette approche auprès de tous les acteurs concernés et des pouvoirs politiques.

Ce Sommet a aussi été l'occasion d'une rencontre bilatérale avec le nouveau Président élu de l'AMV, le Docteur Rafael Laguens, et la Présidente sortante, la Docteure Patricia Turner, afin de préciser les domaines de collaboration d'intérêt commun : l'éducation et la formation des professionnels de santé pour des Services vétérinaires plus robustes, l'antibiorésistance y compris chez les animaux de compagnie, ont notamment été évoqués.

La Directrice générale de l'OMSA a aussi rencontré la Présidente de l'Association vétérinaire des Émirats Arabes Unis. Une réunion avec le Doyen du Collège vétérinaire d'Abou Dhabi, des enseignants et des étudiants a donné l'occasion d'échanger avec ces derniers sur leurs aspirations professionnelles et la diversité des débouchés : les maladies des camélidés, la faune marine, le comportement animal, etc., sont des centres d'intérêt auxquels l'expertise vétérinaire peut contribuer de façon fructueuse.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Le rôle des partenariats public-privé dans la prévention des pandémies

8^e Sommet mondial sur « Une seule santé », 30 mars 2022

MOTS-CLÉS

#Association mondiale vétérinaire (AMV), #conférence, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #partenariat public/privé, #Une seule santé.



© Getty Images

Le Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (One Health High-Level Expert Panel – OHHLEP) a été créé en mai 2021, avec le soutien du gouvernement de l'Allemagne et de celui de la France dans le cadre de l'Alliance pour le multilatéralisme, afin d'apporter à la Quadripartite⁽¹⁾ une vision scientifique et politique fondée sur des données probantes, pour relever les défis à l'interface entre animaux, humains et environnement, en ayant recours à l'approche « Une seule santé ».

Un processus de sélection rigoureux parmi plus de 700 candidats a conduit à la désignation de 26 experts internationaux qui représentent une grande variété de disciplines et de secteurs relevant d'« Une seule santé ».



La Quadripartite salue la parution du premier rapport annuel de l'OHHLEP, qui donne des précisions sur les travaux menés par le groupe d'experts au cours de ses dix premiers mois de fonctionnement, conformément au plan de travail approuvé lors de la première réunion de l'OHHLEP en mai 2021. Ces travaux ont fourni notamment un premier résultat important, à savoir une définition holistique d'« Une seule santé » (*One Health*) qui fera office de référence pour les travaux du groupe.

Ce rapport met l'accent sur les priorités de l'OHHLEP pour 2022, à savoir l'analyse des données scientifiques concernant les **facteurs qui contribuent au franchissement de la barrière des espèces et à la diffusion consécutive de zoonoses, et l'élaboration d'un cadre de gestion du risque, une théorie du changement** pour faire passer « Une seule santé » de la théorie à la pratique, et la proposition d'un **système de surveillance « Une seule santé » optimisé**, tout ceci étant destiné à être utilisé pour améliorer les systèmes afin de mieux prévenir, prévoir, détecter et répondre à tous les niveaux aux menaces sanitaires mondiales.

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Contact au sein de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) : [Docteure Chadia Wannous, Coordinatrice](#)

globale Une seule santé

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

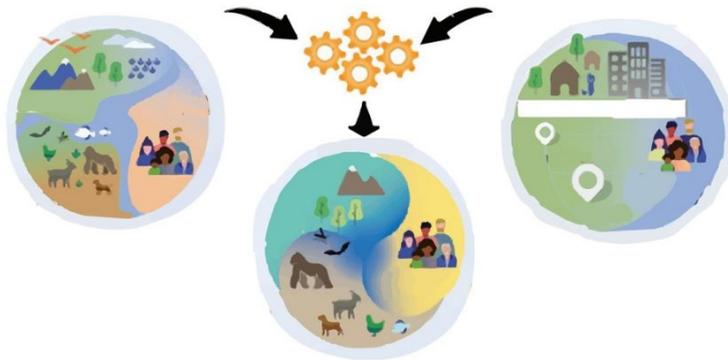
▶ PARTENAIRES

Activités du Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP)

Rapport annuel 2021

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.



Une réunion extraordinaire du Conseil de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) s'est tenue le 7 décembre 2021 en visioconférence. Cette réunion a été organisée à la demande des membres du Conseil afin de poursuivre les discussions relatives au budget ordinaire de l'OMSA commencées lors de la précédente réunion du Conseil.

Un exposé détaillé et quantifié des stratégies afin d'assurer le financement du Septième Plan stratégique, et sa soutenabilité, par le budget ordinaire à compter de 2023, a été présenté au Conseil de l'OMSA. Parmi les différentes options proposées, le Conseil est convenu que le moyen le plus durable d'accroître les revenus du budget ordinaire était une augmentation de 30 % des contributions statutaires au cours des trois prochaines années. Par conséquent, une note explicative, accompagnée du procès-verbal complet de la réunion du Conseil, a été adressée à tous les Délégués en début d'année 2022.

Au cours de sa réunion de mars (8-10 mars 2022), comme à l'accoutumée, le Conseil de l'OMSA a validé les documents techniques et administratifs destinés à être examinés par l'Assemblée mondiale des Délégués au cours de la 89^e Session générale de l'OMSA, en mai 2022.

Les 19 et 20 mai 2022, le Conseil s'est réuni au siège de l'OMSA à Paris, en présentiel pour la première fois depuis plus de deux ans. Cette réunion a été particulièrement utile pour finaliser les préparatifs de la 89^e Session générale. Dans une première étape, le Conseil a décidé de proposer une augmentation des contributions statutaires pour l'année 2023.

ACTES OFFICIELS

► CONSEIL DE L'OMSA

Activités du Conseil de l'OMSA

Décembre 2021 – Mai 2022

MOTS-CLÉS

#Conseil de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



© Eugene Sergeev/Getty Images

L'autorité mondiale en matière de santé animale dévoile sa nouvelle identité, son nouveau récit et son nouveau logo, clarifiant ainsi son mandat essentiel.

Depuis 1924, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'Office international des épizooties) est en première ligne pour relever les défis de la santé animale aux côtés de ses 182 Membres dans le monde. L'Organisation travaille au-delà des frontières pour améliorer la santé et le bien-être des animaux dans le monde entier, créant ainsi un avenir plus sûr grâce à sa solide expertise, notamment par l'établissement de normes internationales.

Le 28 mai 2022, l'Organisation, précédemment connue sous le nom d'OIE, a dévoilé une nouvelle image institutionnelle qui permettra d'utiliser son nom complet, Organisation mondiale de la santé animale, avec l'acronyme correspondant OMSA.

L'interdépendance des systèmes de santé animale avec la santé humaine, les moyens de subsistance et les écosystèmes n'ayant jamais été aussi évidente, le changement d'identité de l'OMSA intervient à un moment important. Les impacts des foyers de maladies sont devenus plus importants et très médiatisés. La nécessité d'une coordination et d'une mobilisation internationales est indiscutable, non seulement pour les personnes travaillant dans le secteur de la santé mondiale, mais aussi, de plus en plus, pour les décideurs politiques et le grand public.

Pour continuer à accomplir efficacement son mandat, l'OMSA s'efforce de mieux faire connaître ses travaux thématiques, son expertise et son positionnement unique en défendant activement les questions de santé et de bien-être des animaux au niveau mondial et en proposant des solutions reposant sur des bases scientifiques. La collaboration est la clé de la réalisation de ces objectifs, c'est pourquoi l'OMSA s'évertue à favoriser la solidarité entre tous ses Membres et à créer d'importants réseaux d'expertise avec un accès facile aux connaissances et aux données.

L'amélioration de la santé animale à l'échelle mondiale permet de transformer les conditions de vie, soutenir l'économie et garantir un monde plus sûr et plus sain. L'OMSA cherche à jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un monde plus durable, qui tienne pleinement compte de l'interdépendance des systèmes de santé.

[En savoir plus...](#)

ACTES OFFICIELS

► CONSEIL DE L'OMSA

L'Organisation mondiale de la santé animale lance sa nouvelle identité institutionnelle

Communiqué de presse

MOTS-CLÉS

#communication, #communiqué de presse, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



Photo : [Judith Fahner](#) ([Unsplash](#))

- L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont signé un [Protocole d'accord](#) quadripartite relatif à la coopération dans la lutte contre les risques sanitaires à l'interface animaux-humains-écosystèmes dans le contexte de l'approche « Une seule santé » en incluant la résistance aux antimicrobiens. À travers cet accord le PNUE intègre la Tripartite comme partenaire de plein droit, et la Tripartite devient **Quadripartite**.



Crédit photo : © FAO

Communiqué de presse conjoint FAO/OMSA/OMS/PNUE en date du 18 mars 2022 : [Le Programme des Nations Unies pour l'environnement rejoint l'alliance destinée à mettre en œuvre l'approche « Une seule santé »](#)

- L'OMSA et l'**Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)** ont signé un [protocole d'accord](#) pour une période indéterminée.
- L'OMSA et **HealthforAnimals** ont renouvelé leur [protocole d'accord](#) pour une période de quatre ans.
- L'OMSA et la **Coalition internationale de bien-être animal (ICFAW)** ont renouvelé leur [protocole d'accord](#) pour une période de quatre ans.
- L'OMSA et l'Autorité d'Abou Dhabi pour l'agriculture et la sécurité sanitaire des aliments (ADAFSA) ont amendé et étendu jusqu'au 31 décembre 2022 leur [accord](#) initial relatif à l'hébergement de la **Représentation sous-régionale de l'OMSA à Abu Dhabi**.

[Accords de coopération entre l'OMSA et d'autres organisations](#)

ACTES OFFICIELS

▶ ACCORDS DE COOPÉRATION

Nouveaux accords de coopération

MOTS-CLÉS

#accord, #Émirats arabes unis, #HealthforAnimals, #International Coalition for Animal Welfare (ICFAW), #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), #Organisation mondiale de la santé (OMS), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Représentation de l'OMSA.



D'après les Textes fondamentaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), des personnalités ayant rendu d'éminents services à la communauté vétérinaire et à l'Organisation peuvent se voir attribuer une distinction honorifique.

- La médaille d'or est décernée chaque année à une personne en reconnaissance de ses services exceptionnels dans le domaine des sciences vétérinaires et de sa contribution au développement scientifique et technologique des activités de l'Organisation.
- La médaille du mérite est décernée chaque année à un maximum de trois personnalités en reconnaissance de leur contribution scientifique, technique et administrative à la lutte contre les maladies animales, au bien-être des animaux ou à la santé publique vétérinaire.

L'Organisation mondiale de la santé animale a souhaité récompenser les lauréats des prix d'excellence vétérinaire de l'année 2020. En raison de la pandémie, les cérémonies de remise des prix ont été reportées et reprendront dès que les Sessions générales annuelles se tiendront à nouveau en présentiel. En attendant, le Président de l'OMSA, le Docteur Hugo Federico Idoyaga Benitez, et la Directrice générale, la Docteure Monique Éloit, saluent officiellement l'excellence des quatre lauréats et le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le domaine de la santé animale et de la santé publique, permettant d'œuvrer pour un monde plus sain et plus durable. Les personnalités retenues par le Conseil de l'OMSA sont les suivantes :

- **Dr Gideon Brückner** (Afrique du Sud) pour la **médaille d'or**
- **Pr. Dre Grace Chu-Fang Lo** (Taïpei Chinois) pour la **médaille du mérite**
- **Dr Jean-Luc Angot** (France) pour la **médaille du mérite**
- **Dr Muhammad Afzal** (Pakistan) pour la **médaille du mérite**

ACTES OFFICIELS

► RÉOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Remise des distinctions honorifiques de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Session générale de l'OMSA.



Cet article présente un bref récapitulatif des activités normatives des Commissions spécialisées de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) durant la première année de leur mandat 2021-2024.

Normes internationales de l'OMSA

L'une des principales missions de l'OMSA consiste à établir des normes internationales : le [Code sanitaire pour les animaux aquatiques \(« Code aquatique »\)](#), le [Code sanitaire pour les animaux terrestres \(« Code terrestre »\)](#), le [Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques \(« Manuel aquatique »\)](#) et le [Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres \(« Manuel terrestre »\)](#). Ces normes visent à faciliter le commerce international d'animaux aquatiques et d'animaux terrestres et des produits d'origine animale, et à contribuer à améliorer la santé animale dans le monde. L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'Application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) reconnaît l'OMSA comme l'organisation normative internationale pour la santé animale et les zoonoses, qui doit servir de référence aux Membres de l'OMC pour fonder leurs exigences à l'importation.

Les Commissions spécialisées de l'OMSA et le processus d'établissement des normes

L'OMSA met régulièrement à jour ses normes internationales conformément à son processus normatif, qui s'appuie sur les connaissances scientifiques les plus récentes. Les Commissions spécialisées jouent un rôle clé dans les processus pour l'établissement des normes car elles travaillent en collaboration avec le réseau scientifique de l'OMSA et avec d'autres experts. La rédaction et la mise à jour du *Code terrestre* sont dirigées par la [Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(« Commission du Code »\)](#), en collaboration avec les autres Commissions spécialisées, en particulier avec la [Commission scientifique pour les maladies animales \(« Commission scientifique »\)](#). La rédaction et la mise à jour du *Manuel terrestre* sont dirigées par la [Commission des normes biologiques](#), en collaboration avec les autres Commissions spécialisées. Enfin la rédaction et la mise à jour du *Code aquatique* et du *Manuel aquatique* sont dirigées par la [Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques \(« Commission des animaux aquatiques »\)](#), en collaboration avec les autres Commissions spécialisées.

En 2021, lors de la Session générale annuelle de l'OMSA, des élections ont eu lieu afin de nommer pour un mandat de trois ans (de mai 2021 à mai 2024) les six membres de chacune des quatre Commissions spécialisées.

Chaque Commission spécialisée nouvellement élue a tenu une première réunion en septembre 2021. En ce qui concerne plus spécifiquement les travaux normatifs, chaque Commission a continué à faire progresser les travaux en cours, à examiner les demandes pour de nouveaux travaux, et à étudier et redéfinir les priorités du planning de son mandat de trois ans. De nouveaux textes ainsi que des textes révisés ont été adressés aux Membres et aux organisations internationales partenaires afin qu'ils fassent part de leurs commentaires. Des groupes *ad hoc* ont été constitués et des experts ont été consultés, à la demande des Commissions spécialisées pour éclairer leurs travaux.

Lors des réunions de la Commission des animaux aquatiques, de la Commission des normes biologiques et de la Commission du Code tenues en février 2022, chaque Commission a passé en revue les commentaires reçus et s'est mise d'accord sur la rédaction finale des textes à proposer pour adoption.

Ces nouveaux textes et ces textes révisés proposés par les différentes Commissions ont été discutés et adoptés par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA lors de leur 89^e Session générale, en mai 2022. Les textes adoptés

seront incorporés aux éditions 2022 du *Code aquatique* et du *Code terrestre* et aux mises à jour du *Manuel aquatique* et du *Manuel terrestre*, qui sont mises en ligne sur le site internet de l'OMSA, respectivement en août et en juillet.

Le processus d'établissement des normes se poursuivra avec les prochaines réunions des Commissions en septembre 2022.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes biologiques \(Commission des laboratoires\)](#) tenue du 7 au 11 février 2022.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenue du 1^{er} au 11 février 2022.

[Rapport de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenue du 7 au 23 février 2022.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenue les 24 & 27 janvier & 16–23 février 2022.

[Plus d'informations sur les Commissions spécialisées de l'OMSA](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Une année d'activités normatives des Commissions spécialisées de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques, #Commission des normes biologiques, #Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, #Commission scientifique pour les maladies animales, #Commission spécialisée de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens

Créé en 2019, ce Groupe de travail a été mis en place pour appuyer la mise en œuvre de la [Stratégie de l'Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\) sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente](#), ainsi que la capacité de l'Organisation à répondre aux défis mondiaux, tel que défini par son mandat.

✘ [Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens](#) tenue du 26 au 28 octobre 2021.

Groupe de travail sur la faune sauvage

Créé en 1994, ce Groupe de travail informe et conseille l'OMSA sur tous les problèmes sanitaires liés aux animaux sauvages, qu'ils vivent en liberté ou en captivité. Il a préparé des recommandations et supervisé de nombreuses publications scientifiques sur la surveillance et la prophylaxie des principales maladies spécifiques des animaux sauvages.

✘ [Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la faune sauvage](#) tenue du 15 au 18 juin 2021.

[Plus d'informations sur les Groupes de travail de l'OMSA](#)

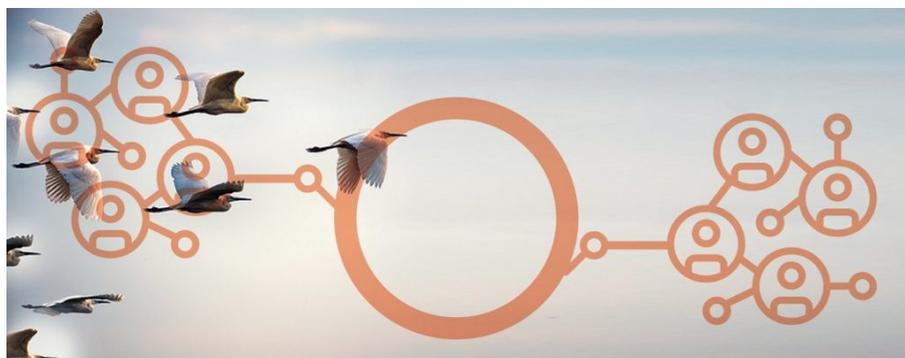
RAPPORTS D'EXPERTS

▶ GROUPES DE TRAVAIL

Activités des Groupes de travail de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#faune sauvage, #Groupe de travail de l'OMSA, #Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens, #Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage, #maladie de la faune sauvage, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #résistance aux antimicrobiens, #santé de la faune sauvage.



Des groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE).

Le calendrier et les rapports des réunions sont disponibles en cliquant [ici](#).

RAPPORTS D'EXPERTS

▶ GROUPES AD HOC

Activités des groupes *ad hoc*

MOTS-CLÉS

#Commission spécialisée de l'OMSA, #Groupe ad hoc de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).



Faisant suite à une notification immédiate reçue du Délégué du Kazakhstan auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) concernant un foyer de fièvre aphteuse à Shetskiy, Qarağandi, le statut de « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée » de la Zone 5 du Kazakhstan comprenant les parties centrales et orientales de la région de Karaganda et les parties méridionales des régions d'Akmola et de Pavlodar, tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA aux termes de la Résolution n° 13 de mai 2021, est suspendu avec effet au 3 janvier 2022.

De plus, faisant suite à une lettre du Délégué du Kazakhstan informant l'OMSA du début de la vaccination contre la fièvre aphteuse, le statut de « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée » de la Zone 1 (composée des oblys du Kazakhstan-Occidental, d'Atyrau, de Mangistaou et de la partie sud-ouest de l'oblys d'Aktöbe), de la Zone 2 (comprenant la partie nord-est de l'oblys d'Aktöbe, la partie sud de l'oblys de Kostanaï et la partie ouest de l'oblys de Karaganda), de la Zone 3 (comprenant la partie centrale et la partie nord de l'oblys de Kostanaï, les parties ouest des oblys du Kazakhstan-Septentrional et d'Aqmola), et de la Zone 4 (comprenant la partie centrale et la partie est du Kazakhstan-Septentrional et les parties nord des oblys d'Aqmola et de Pavlodar), tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de la Résolution n° 11 de mai 2022, est suspendu avec effet au 9 juin 2022.

[Information mise à jour](#)

Contact : [Service des statuts de l'OMSA](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Kazakhstan – Suspension du statut « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #Kazakhstan, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #statut sanitaire, #vaccination, #zone indemne de fièvre aphteuse.



© Stephen Bridger / Getty Images

Faisant suite à la réception d'un rapport de notification immédiate du Délégué de l'Indonésie auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) déclarant un foyer de fièvre aphteuse dans les districts de Mojokerto, Sidoarjo, Gresik, et Lamongan dans la province de Java oriental, le statut de « pays indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée » de l'Indonésie, tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA aux termes de la Résolution n° 13 de mai 2021, est suspendu avec effet au 12 avril 2022.

[Information mise à jour](#)

Contact : [Service des statuts de l'OMSA](#)

SANTÉ ANIMALE

▶ STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Indonésie – Suspension du statut « pays indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #Indonésie, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #statut sanitaire.



© Andri Munazir / Getty Images

Après avoir soigneusement examiné les informations fournies à la Commission scientifique pour les maladies animales (Commission scientifique) par le Délégué du Kazakhstan auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en vue d'évaluer la conformité du pays aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre)* pour le maintien de son statut « indemne de peste porcine classique », la Commission scientifique a conclu que le Kazakhstan ne satisfait pas pleinement aux exigences de l'article 15.2.3. du *Code terrestre*. Par conséquent, le statut « indemne de peste porcine classique » du Kazakhstan, reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de la Résolution n° 18 de mai 2022, est suspendu à compter du 14 juin 2022.

[Information mise à jour](#)

Contact : [Service des statuts de l'OMSA](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Kazakhstan – Suspension du statut « indemne de peste porcine classique »

MOTS-CLÉS

#Kazakhstan, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste porcine classique, #statut sanitaire.



© Byrdyak / Getty Images

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

7 septembre 2022

KOWEÏT

Dr Waleed Eissa Al-Oud

Director of Animal Health Department, Animal Wealth Sector, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources (PAAF)

31 août 2022

ÉQUATEUR

Dr Wilson Patricio Almeida Granja

Director Ejecutivo de Agencia de Regulación y Control Fito y Zoonosanitario, Ministerio de Agricultura y Ganadería

22 août 2022

MALAWI

Dr Julius Lufeyo Chiwanga Chulu

Chief Veterinary Officer, Department of Animal Health and Livestock Development

2 août 2022

GRÈCE

Dre Sofia Boutsini

Head of Animal Health Directorate, Ministry of Rural Development and Food

1 août 2022

MOLDAVIE

Dr Alexandru Manciu

Deputy Director General, Agenția Națională pentru Siguranța Alimentelor

22 juillet 2022

KIRGHIZISTAN

Dr Ashirbai Zhusupov

Director of the Veterinary Service, Ministry of Agriculture

18 juillet 2022

MALAISIE

Dr Akma binti Ngah Hamid

Director General, Department of Veterinary Services, Minister of Agriculture and Food Industries

6 juillet 2022

KOWEÏT

Dr Yousef S N S SH Al Azemi

Head, Epidemiology and Zoonotic Diseases Section, Animal Health Department, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources

20 juin 2022

ZAMBIE

Dr Geoffrey Muuka

Acting Director, Department of Veterinary Services, Ministry of Fisheries and Livestock

10 juin 2022

PANAMA

Dr Cecilia Maricris Gonzalez de Escobar

Directora Nacional de Salud Animal, Ministerio de Desarrollo Agropecuario

30 mai 2022

TCHAD

Dr Mahamat Nour Mallaye Abakar

Directeur général des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et des productions animales

12 mai 2022

KOWEÏT

Dr Waleed Eissa Al-Oud

Director of Animal Health Department, Animal Wealth Sector, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources (PAAF)

9 mai 2022

TÜRKIYE

Dr Durali Koçak

Director General of Food and Control, Ministry of Agriculture and Forestry

3 mai 2022

NÉPAL

M. Ram Nandan Tiwari

Director General, Department of Livestock Services

1^{er} mai 2022

VIETNAM

M. Long Nguyen Van

Acting Director General, Ministry of Agriculture and Rural Development

24 avril 2022

SOUDAN

M. Elamir Mohamed

Undersecretary, Ministry of Animal Resources

19 avril 2022

ALGÉRIE

Dre Faïrouz Bendahmane

Directrice des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture et du développement rural



13 avril 2022

CHILI

M. Carlos Orellana Vaquero

Jefe de la División de Protección Pecuaria del Servicio Agrícola y Ganadero (SAG)

8 avril 2022

CENTRAFRICAINE (RÉP.)

Dr Étienne Nguertoum

Directeur général des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la santé animale

31 mars 2022

TUNISIE

Dre Chedia Seghaier

Chargée de la gestion de la Direction générale des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche



16 mars 2022

NIGERIA

Dre Maimuna Abdullahi Habib

Director, Veterinary Services, Department of Veterinary and Pest Control Services, Federal Ministry of Agriculture and Rural Development

10 mars 2022

BOLIVIE

Dr Javier Ernesto Suárez Hurtado

Director General Ejecutivo, Servicio Nacional de Sanidad Agropecuaria e Inocuidad Alimentaria (SENASAG)

9 mars 2022

GUINÉE

Dr Mohamed Idriss Doumbouya

Directeur national des Services vétérinaires, Direction nationale des Services vétérinaires (DNSV), Ministère de l'agriculture et de l'élevage

1^{er} janvier 2022

SOUDAN DU SUD (RÉP. DU)

Dr Agol Kwai

Director General of Veterinary Services and Chief Veterinary Officer, Directorate of Veterinary Services, Ministry of Livestock and Fisheries

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX PAYS MEMBRES

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX CENTRES DE RÉFÉRENCE

NOUVEAUX LABORATOIRES DE RÉFÉRENCE DE L'OIE

Brucellose (*Brucella abortus*, *B. melitensis*)**Dr Mahmoud Hamdy**

Department of Brucellosis Research
[Animal Health Research Institute](#)
Agricultural Research Center
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
7 Nadi El-Said Street
P.O. Box 12618
Dokki, Giza
ÉGYPTE
Tél. : +20 1 222 28 14 76
E-mail : merhamdy@ahri.gov.eg

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE se consacre à la surveillance, au diagnostic et à la recherche sur la **brucellose** (*Brucella abortus* et *B. melitensis*), ainsi qu'aux programmes de contrôle de cette maladie. Il est en capacité de réaliser différents tests sérologiques standard, ainsi que des tests PCR et des analyses bactériologiques pour l'identification de l'espèce et du biovar de *Brucella*. Les tests de diagnostic sont réalisés dans un cadre conforme au système d'assurance qualité certifié ISO/IEC 9001:2015 et accrédité ISO/IEC 17025:2017. Le laboratoire fournit des réactifs de référence et propose des consultations ainsi que des formations via un centre de formation et de consultation agréé. Il dispose des capacités nécessaires pour conduire des études *in vivo* sur la brucellose dans une animalerie avec un niveau 3 de sécurité biologique.

Diarrhée virale bovine**Dre Kerstin Wernike**

Institute of Diagnostic Virology

Friedrich-Loeffler-Institut
Federal Research Institute for Animal Health
Südufer 10
17493 Greifswald – Insel Riems
ALLEMAGNE
Tél. : +49 38351 7 1212
E-mail : kerstin.wernike@fli.de

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est axé sur le diagnostic et la recherche sur le virus de la [diarrhée virale bovine](#) et d'autres pestivirus des ruminants. Il est en capacité d'établir des diagnostics par détection du génome, sous-typage, séquençage, détection de l'antigène, isolement du virus ou encore sérologie. Par ailleurs, il organise des essais d'aptitude inter-laboratoires. Il a acquis une riche expérience dans l'éradication de la diarrhée virale bovine et la vérification de l'absence de la maladie. Il propose également des consultations techniques sur la prévention et le contrôle de la diarrhée virale bovine.

Grippe équine



Dr Manabu Nemoto

Equine Research Institute

Japan Racing Association
1400-4 Shiba, Shimotsuke, Tochigi 3290412
JAPON
Tél. : +81 285 44 0090
E-mail : nemoto_manabu@equinst.go.jp

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est axé sur le diagnostic, les consultations et la recherche à des fins de prévention et de contrôle de la [grippe équine](#). L'Institut de recherche équine (*Equine Research Institute*) dépend de l'Association hippique du Japon (*Japan Racing Association*), qui est l'autorité responsable des courses hippiques au Japon. Le laboratoire fournit au **Groupe d'experts de l'OIE pour la surveillance et la composition des vaccins contre la grippe équine** des informations sur l'analyse antigénique utilisant des antisérums équins. Le laboratoire peut fournir des antisérums équins contre le virus de la grippe équine H3N8 afin d'effectuer des tests sérologiques, ainsi que des témoins positifs pour la PCR couplée à une transcription inverse.

Influenza aviaire

**Dr Abdelsatar Arafa**

Reference Laboratory for Veterinary Quality Control on Poultry Production

[Animal Health Research Institute](#)

Agricultural Research Center

Ministry of Agriculture and Land Reclamation

7 Nadi El-Said Street

P.O. Box 12618

Dokki, Giza

ÉGYPTE

Tél. : +20 2 33 37 09 58 / +20 2 33 37 09 57 / +20 2 33 38 01 21

E-mail : araby85@hotmail.com

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est en capacité de réaliser des tests de diagnostic de l'[influenza aviaire](#) à partir des échantillons qui lui sont adressés. Il propose des formations en la matière aux Membres de l'OIE qui en feront la demande. Il peut également proposer aux Membres de l'OIE des consultations scientifiques et techniques concernant le diagnostic de l'influenza aviaire et les examens de laboratoire. Enfin, il fournira aux Membres de l'OIE des produits de diagnostic pour la détection et le sérotypage du virus.

Mérite contagieuse équine

**Dre Sandrine Petry**

ANSES – Laboratoire de santé animale, site de Normandie

Unité de physiopathologie et d'épidémiologie des maladies équines

Goustranville

14430 Dozulé

FRANCE

Tél. : +33 2 31 79 22 76

E-mail : sandrine.petry@anses.fr

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE, également Laboratoire de référence de l'Union européenne pour les maladies équines (autres que la peste équine) dont la [mérite contagieuse équine](#), possède toute l'expertise et les moyens de laboratoire nécessaires en matière de diagnostic et de recherche sur la mérite contagieuse équine. Les tests diagnostiques qui y sont menés sont basés sur des méthodes de bactériologie, d'immunofluorescence et de PCR en temps réel – méthodes accréditées ISO/IEC 17025:2017. Ce laboratoire fournit du sérum anti-*Taylorella equigenitalis* pour le test d'agglutination sur lame ainsi que des souches identifiées du genre *Taylorella*. Il est également en capacité d'organiser des essais inter-laboratoires et de proposer une assistance scientifique et technique ainsi que des formations au diagnostic de la mérite contagieuse équine.

Peste porcine africaine



Dr Zhiliang Wang

National Surveillance and Research Center for Exotic Animal Diseases

[China Animal Health and Epidemiology Center \(CAHEC\)](#)

369 Nanjing Road

Qingdao 266032

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Tél. : +86 532 85 63 91 66

E-mail : wangzhiliang@cahec.cn

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE utilise toutes sortes d'outils pour le diagnostic, la surveillance et les travaux de recherche sur la [peste porcine africaine](#), notamment les tests PCR, le génotypage, le séquençage génomique, l'isolement viral et les épreuves d'immuno-absorption enzymatiques (méthode ELISA), dans un cadre d'assurance qualité accrédité ISO/IEC 17025:2005. Ce laboratoire a conçu ou actualisé les normes nationales de diagnostic ainsi que le plan national de prévention et de contrôle de la peste porcine africaine. Il est en capacité de dispenser des formations sur le diagnostic de la peste porcine africaine, sa surveillance et la conduite d'enquêtes sur le terrain. Il peut également aider les Membres de l'OIE à renforcer leurs compétences en la matière. Enfin, il possède des animaleries avec un niveau 3 de sécurité biologique, qui peuvent être utilisées pour conduire des études *in vivo* ou développer des vaccins.

NOUVEAUX CENTRES COLLABORATEURS DE L'OIE

Économie de la santé animale

Centre of Excellence for Sustainable Food Systems

Global Burden of Animal Diseases (GBADs) Programme

Institute of Infection, Veterinary and Ecological Sciences

University of Liverpool

ROYAUME-UNI

Tél. : +44 151 794 61 13

E-mail : j.rushton@liverpool.ac.uk

Site web-1 : www.liverpool.ac.uk/centre-for-sustainable-food-systems/

Site web -2 : www.liverpool.ac.uk/infection-veterinary-and-ecological-sciences/

Ce Centre collaborateur multinational de l'OIE comprend la participation des institutions suivantes :

Norwegian Veterinary Institute

P.O. Box 750 Sentrum

0106 Oslo

NORVÈGE

Tél. : +47 91 61 85 87

E-mail : edgar.brun@vetinst.no

Site web : www.vetinst.no

Department of Population Health Sciences

Utrecht University

PAYS-BAS

Tél. : +31 30 253 10 91

E-mail : j.a.stegeman@uu.nl

Site web :

www.uu.nl/en/organisation/faculty-of-veterinary-medicine/about-the-faculty/department-population-health-sciences/

Le Centre collaborateur de l'OIE pour l'économie de la santé animale portera son attention sur le recours systématique à des études économiques en matière de santé animale, et sur la formation à l'utilisation des méthodes d'analyse économique, en vue d'obtenir des résultats qui concordent avec le programme « [Global Burden of Animal Diseases](#) » (GBADs), qui est une plateforme analytique du poids des maladies animales dans le monde. Le Centre collaborateur se concentrera donc sur les trois points suivants :

- L'amélioration des méthodes permettant d'estimer le poids des maladies et autres problèmes de santé animale, y compris les informations indiquant leur lieu d'apparition, les individus touchés, ainsi que les causes et les facteurs de risque.
- L'amélioration de l'accès aux informations sur le poids des maladies et autres problèmes de santé animale, et l'harmonisation de ces données grâce au développement d'un moteur de connaissances conjoint dans le *cloud*.
- L'amélioration des capacités à interpréter et utiliser les informations sur le poids des maladies et de la santé animales.

Ces objectifs seront atteints grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'économistes, d'épidémiologistes, de vétérinaires praticiens, d'informaticiens et de formateurs. En outre, l'équipe accueillera des chercheurs en début de carrière et offrira également des possibilités de doctorat afin d'accroître l'expertise en matière d'économie de la santé animale.

Bonnes pratiques de gestion apicole et mesures de biosécurité en apiculture



Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Lazio e della Toscana

Via Appia Nuova 1411

00178 Roma

ITALIE

Tél. : +39 06 79 09 91

E-mail-1 : giovanni.formato@izslt.it

E-mail-2 : segreteria@izslt.it

Site web : www.izslt.it/apicoltura/

L'*Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Lazio e della Toscana* (IZSLT) fait partie d'un réseau de dix instituts publics italiens qui, sous la tutelle du Ministère italien de la santé, sont chargés de réaliser des analyses de laboratoire, des travaux de recherche, des activités de surveillance épidémiologique et des activités de coopération internationale dans les domaines de la santé animale, de la santé publique, de la sécurité sanitaire des aliments, et de la santé et de la production des animaux de rente.

Ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE apporte son soutien aux Membres de l'OIE dans le cadre de diverses activités portant sur l'application des bonnes pratiques de gestion apicole et des mesures de biosécurité dans l'apiculture. Ce Centre cherche à augmenter la qualité de la production apicole en encourageant un usage adapté et prudent des produits pharmaceutiques dans l'apiculture, conformément au [Sixième Plan stratégique de l'OIE](#).

Le domaine d'action de ce Centre collaborateur de l'OIE⁽¹⁾ relève essentiellement de la **gestion de la santé animale**, et concerne plus particulièrement :

- les maladies des abeilles
- les bonnes pratiques en apiculture
- les mesures de biosécurité en apiculture
- la détection précoce des maladies des abeilles
- le suivi de la santé des abeilles
- l'innovation dans la prévention et le contrôle des maladies des abeilles afin d'étudier des approches durables
- la coordination des activités expérimentales et des essais sur le terrain dans différents pays, afin de faire le suivi des innovations
- le diagnostic des maladies des abeilles sur le terrain
- l'usage approprié des agents antimicrobiens en apiculture et la résistance aux agents antimicrobiens.

Le Centre se penche aussi sur des aspects en lien avec les maladies apiaires qui sont susceptibles d'avoir des conséquences chez l'humain :

- le botulisme infantile
- les allergies et les intoxications provoquées par des alcaloïdes issus de plantes (pollen)
- l'aspergillose
- les résidus présents dans les produits de la ruche
- l'épidémiologie, le suivi et la surveillance des maladies des abeilles mellifères
- l'appréciation des risques.

(1) [Liste des domaines de spécialisation et spécialités particulières pour les Centres collaborateurs de l'OIE](#)

L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 18 88

F. +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.org

www.woah.org

Facebook : World Organisation for Animal Health

Twitter : @WOAHAnimalHealth

Instagram : @worldanimalhealth

LinkedIn : World Organisation for Animal Health

YouTube : WOAHvideo

Flickr : World Organisation for Animal Health

Version en ligne : bulletin.woah.org

© Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) [06/2022]



Organisation mondiale
de la santé animale

Fondée en tant qu'OIE